

Compte rendu de la réunion sur l'immobilier du 11 janvier 2024

Toulouse, le 16 janvier 2024

Place Occitane

Le site va se densifier, comme tous les autres, circulaire Borne du 08 février 2023 oblige.

Il est à noter une information d'importance : **le DRFiP envisage qu'il n'y ait plus d'accueil à terme place Occitane, hors accueil sur rendez-vous. Cela pose la question du recul du service public (accueil libre en flux) pour les trois postes comptables installés sur ce site et le service « Recettes non-fiscales ». Cela nous interroge aussi sur l'accueil « amendes » et la seule caisse pérennisée à Toulouse. Feront-ils l'objet d'un transfert à la nouvelle Cité administrative ? A ce stade, pas de réponse.**

Le rez-de-chaussée du bâtiment (principalement le SGC de Toulouse Municipale mais aussi les bureaux d'accueil des huissiers) fera l'objet d'un réaménagement à l'issue des autres travaux programmés. L'ancien logement du gardien-concierger sera intégré à ce réaménagement mais la DRFiP nous a affirmé qu'il était amianté. Nous allons donc saisir officiellement le directeur par rapport aux mesures de protections qui ont été prises concernant la famille du gardien concierge qui a occupé ces locaux pendant de nombreuses années.

L'ESI va voir ses effectifs grossir d'une vingtaine d'agents. Le Centre de gestion financière DREAL (Bloc 2) va s'installer dans le courant de l'année, représentant 23 personnes.

Un CGF Bloc 1 (ministère de l'Intérieur) est en projet et pourrait s'installer sur ce site, sans certitude à ce stade de sa création en Haute-Garonne.

Au 3ème et 4ème étage sera installée la « grande division » (sic) Comptabilité / dépense.

Le Pôle de gestion domaniale (PGD) va descendre d'un étage et sera rejoint dans un second temps par le Pôle de d'évaluation domaniale (PED) et le Pôle de gestion des patrimoines privés (GPP) actuellement à la Cité. Les archives de ces deux services représentent un volume non négligeable.



Rue des Lois

Le service du Contrôle budgétaire régional (CBR) en provenance de la Place Occitane s'installera cette semaine rue des Lois, dans des locaux bien moins spacieux que les précédents. Les agents du CBR seront donc moins bien installés qu'auparavant.

Le pôle Stratégie-Affaires régionales (STAR) a été réinstallé au sein de la rue des Lois pour faire de la place au CBR et selon les dires de M. Ribes, « les agents sont très contents de leurs nouveaux locaux » (nous avons pu leur poser la question dans l'après-midi suivant la réunion et ils / elles nous ont confirmé être satisfait.e.s de leur installation). Un agent reste cependant isolé du reste du service, ce qui n'est pas satisfaisant. Le nouveau responsable de ce pôle arrivera dans les prochains jours.

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<https://31.cgtfinancespubliques.fr/>

cgt.drifip31@dgifp.finances.gouv.fr

Suivez-nous sur Facebook et Instagram : [@cgtfinancespubliques31](#), Twitter [@CGTfip31](#)

Nouvelle Cité administrative

Les orientations ont été (enfin) tranchées par la DRFiP : la nouvelle cité administrative accueillera le SIP Cité, le SIE Cité et la TTA CAS. Les médecins de prévention, assistants sociaux et personnel de la délégation sociale y seront également installés.

Les plans qui nous ont été communiqués sont illisibles et visiblement incomplets .

Le déménagement de la TTA CAS sera postérieur au démarrage de la nouvelle Cité pour les autres services de la DRFiP.

Le sujet de l'accueil amendes a évidemment été central. Malgré notre demande insistante en octobre dernier de prendre une décision en amont des mouvements de mutations nationaux et locaux, on nous a informé que cette décision serait prise à l'issue d'un groupe de travail qui commencera la semaine prochaine. Nous avons dénoncé une nouvelle fois l'amateurisme et l'impréparation de ce déménagement à ce sujet. Comment comprendre qu'à moins d'un an de la mise en service, aucune décision n'ait pu être prise. M. Lorand a exprimé a titre personnel qu'il n'était pas favorable à un accueil amendes.

Un réseau de fibre optique dernière génération GPOL sera mis en service sur le site. Les collègues vont peut-être en finir avec ce sentiment permanent de travailler via un modem 56k en permanence. Contrairement aux informations données initialement, le réseau wifi sera accessible à toutes les administrations.

La DRFiP nous a également exposé son souhait de voir maintenue une équipe de trois agents affectés à la gestion du site, même si la majeure partie de la gestion sera probablement effectuée par l'Agile (agence de gestion de l'immobilier de l'État).



La CGT est intervenue pour exprimer son inquiétude concernant le futur fonctionnement du restaurant inter-administratif. Nous sommes inquiets de la surface de l'espace de restauration (250 couverts). M. Lorand pense qu'au contraire, nous pourrions manquer de rationnaires par rapport à l'actuelle Cité. Nous avons attiré l'attention d'un nécessaire soutien de l'association par les différentes administrations au démarrage de l'activité,

dans la mesure où tous les services ne vont pas intégrer immédiatement les locaux. Nous serons très attentifs à la situation réservée à l'ARIAT, tant le modèle de restauration mis en place est à défendre, dans sa philosophie sociale et alimentaire et la qualité des prestations proposées.

Mirail

Les travaux du Mirail auraient lieu plutôt en 2025. La CGT a rappelé les propositions des agents du site adressées à la direction mi-novembre 2023, restées à ce jour sans réponse. Une demande d'analyse a été réitérée.

Saint-Gaudens

La CGT a rappelé sa demande récente de communication d'un plan incluant le SGC, afin de ne pas « mettre la poussière sous le tapis ». Après avoir joué l'étonné dans un premier temps, M. Ribes a fini par admettre qu'il existe des tensions entre les agents du SGC et des autres services sur certains aménagements consécutifs aux travaux, qu'il appartient à notre sens à la DRFiP d'expliquer et de justifier.

Pour M. Lorand, le SGC a perdu six postes qui sont partis sur Boulogne et le SGC est « au large ». Une réunion a eu lieu entre les agents du SGC et plusieurs options existent, qui n'ont pas été tranchées à cette heure (les agents n'ont pas encore formulé leur choix majoritaire).

Sur l'ensemble du projet, la direction a décidé de décaler les travaux pour obtenir des devis moins coûteux. Ils auront donc lieu après la clôture de la campagne IR. La DRFiP a insisté sur le fait que le décalage des travaux n'amènera aucun changement au niveau du plan validé.

La rampe d'accès « handicap » a été rénovée. L'emplacement libéré devant la rampe sera neutralisé par une borne pour des raisons de sécurité.

La CGT a fait remarquer qu'il manquait un mopieur au niveau de la zone accueil. Réponse de l'administration : il faudra effectivement en rajouter un, qui n'est pas matérialisé sur le plan.

La direction a rappelé que le bureau de consultation médicale est une réelle avancée pour la santé des personnels. Nous partageons cette analyse, qui au-delà de l'aspect important du suivi de la santé présente aussi des incidences en matière d'écologie et de diminution du risque routier pour les agents de la DRFiP et de la Douane. Nous avons rappelé la nécessité de réfléchir au fonctionnement et à la gestion de l'interphone pour les visites médicales.

LA NOUVELLE RESTAURATION D'ENTREPRISE



Le calendrier prévu sera communiqué lors de la prochaine formation spécialisée du CSAL.

Muret

S'agissant du plan proposé pour le bâtiment B, la CGT a fait remarquer qu'une partie de l'espace de travail en sous-sol ne satisfait ni les agents ni l'encadrement.

La CGT avait proposé la création de deux box d'accueil et la suppression de la banque d'accueil pour réaménager un vrai espace de travail et ces derniers jours, une autre proposition est en cours de discussion : l'inversion des services CDIF et SIE, dans la mesure où le SIE ne reçoit quasiment plus de public. La direction n'était pas au courant. Muret sera évoqué lors de la formation spécialisée du 26 janvier.

Nous sommes intervenus pour rappeler que c'est l'organisation du travail qui doit structurer les plans. S'il n'y a pas d'accueil au bâtiment B, les plans seront forcément différents.

Aux dires de M. Lorand, la commande de M. Perrin est la suivante : pour tous les sites, l'accueil doit être concentré en un seul lieu.

Nous avons demandé quelles suites avaient été données à l'affaissement du sol à l'entrée du bureau de l'adjoint SPF : « l'architecte l'a vu », une remontée sera faite à la FS du 26 janvier.

Rangueil

Travaux au SIE : les travaux sont envisagés rapidement (création d'un box sécurisé). L'ensemble des chefs de service n'ont pas été informés.

A ce sujet, la CGT s'est exprimé sur les difficultés globales créées par le fait de confier la gestion de l'étude immobilière par une société qui ignore tout de nos processus de travail. Les représentants de la DRFiP ont minimisé cette remarque, tout en reconnaissant qu'un certain nombre d'ajustements des résultats de l'étude ont été nécessaires sur quelques sites.

La CGT a insisté pour qu'une réflexion globale soit faite avant toute décision de travaux : sur l'aspect sécurité, il faut absolument avoir comme objectif que toute la réception s'effectue au rez-de-chaussée, c'est de la prévention primaire. Le PRS va rejoindre, l'aspect « métiers » est à revoir sur son positionnement par rapport aux brigades.

Les chefs de service sur plusieurs sites se sont organisés entre eux et n'ont associé que très à la marge les collègues.

Cantine de Ranguel : une fermeture pour minimum deux mois est prévue, la durée des travaux n'avait pas été évalué précisément. Cela risque de mettre en difficulté ce restaurant administratif, qui avait reconquis ces dernières années environ 70 rationnaires.

M. Ribes a expliqué qu'en août 2022, une étude a déterminé un dysfonctionnement matériel qui pouvait générer un danger pouvant être mortel au niveau de la cantine de Ranguel. Il n'est donc plus possible de différer ces travaux. Une convention est en train d'être passée avec un restaurant très proche.

La CGT a relevé la nécessité qu'un contact soit pris par la direction avec l'association du restaurant de Ranguel et qu'une communication rapide soit faite car les travaux débutent dans un mois .

Balma

Les services du Pôle national d'analyse des comptes (PNAC, ex-PNAA) ainsi que la mutuelle et l'ATSCAF vont rejoindre les locaux du bâtiment principal de Balma, le second bâtiment sera abandonné à terme (mais le bail sera renouvelé à compter d'avril prochain pour que les travaux aient le temps d'être achevés)

SANS LA CGT....



AVEC LA CGT....



Il a été déploré que les collègues n'ont pas eu communication des plans. La date des travaux n'a pas non plus été communiquée. La DRFiP a expliqué que l'architecte allait faire une présentation très prochainement.

La CGT a ré-insisté sur la nécessité d'organiser des réunions d'organisation du travail et a continué à déplorer l'absence de ces réunions concernant les évolutions immobilières à venir. Une fois encore, les propositions émanent encore trop souvent des équipes encadrantes, sans consultation des agente.e.s. L'immobilier est structurant dans l'organisation du travail et celles et

ceux qui exécutent le travail ne peuvent continuer à être exclue de ces réunions.

Nous avons regretté que certains cadres supérieurs fassent ce qu'ils veulent dans leur service. Ils ont beaucoup de facilités pour imposer des réformes structurelles aux agents, de nouvelles mesures de gestion RH, mais par contre, personne ne leur met jamais la pression quand ils n'exécutent pas les demandes de la DRFiP. (réunion DUERP, réunion immobilières, réunions sur l'organisation du travail...)

La DRFiP nous a informés qu'elle avait systématiquement recours pour l'ensemble des travaux à un bureau de contrôle extérieur. Cela nous permet d'intervenir dans le délai d'un an pour faire jouer la garantie de parfait achèvement des travaux.

Des panneaux solaires vont être installés sur les toitures de tous les sites où ce sera possible.

La prochaine réunion de la Formation spécialisée du CSAL se tiendra le 26 janvier 2024.